

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction  
de la gestion du personnel*

*Bureau du personnel  
de la réserve militaire*

**Arrêté du 30 juillet 2015 conférant un grade de sous-officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1518754A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Philippe, Noël Duboy est nommé au grade de maréchal des logis chef de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert dans le domaine de la sécurité incendie et d'assistance aux personnes au profit de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, sous-directeur de la gestion du personnel,*  
E-P. MOLOWA